



Agressions verbales et physiques

Par **Goussies**, le **22/09/2008** à **15:44**

Gonesse, le 22 09 08

Bonjour,

Merci pour votre réponse rapide. Concernant votre proposition, d'interpeller le Procureur et le Préfet, en y mettant les références de la plainte, entendu! Cependant, c'est la police qui s'est chargée de cela et je n'ai aucune trace du document ni aucune référence.

Que puis-je faire?